

prévision d'une expansion future afin d'éviter des dépenses futures exorbitantes. Je trouve que c'est bien. C'est une chose importante en ce qui concerne la cité de Montréal et j'imagine que, dans les circonstances, elle paiera sa part. Je ne crois pas qu'on ait bien des raisons de se plaindre à ce sujet, car les entreprises de cette nature visent le bien général de la population du Canada. Nul doute qu'elles entraîneront un accroissement des dépenses, mais notre argent nous rapportera quelque chose. J'arrive ensuite au poste suivant:

Deux ponts-levis de chemin de fer (CPR) à une seule voie, plutôt qu'un pont à deux voies, \$1,000,000.

J'imagine qu'ils paieront leur part à l'aide de la caisse des passages à niveau; elle reçoit des crédits d'année en année.

Voici un autre poste:

Tunnel pour auto-route à quatre pistes, à Beauharnois, au lieu d'un pont-levis (à la demande de la province de Québec), \$2,500,000.

Voilà un bon placement, et j'imagine que la province de Québec acquittera sa part des frais.

J'en arrive maintenant à la section des rapides internationaux. Là, j'entrerai dans plus de détails. On n'en a pas parlé au comité, mais c'est dans ce district qu'on nous a fourni, l'an dernier, l'occasion d'aller visiter cette section de la voie maritime du Saint-Laurent. Nous avons été heureux d'aller voir cela. L'ancien ministre des Transports, l'honorable député de Laurier, a dit que lorsque le ministre des Transport a fait l'ouverture de quelques nouvelles sections de la voie maritime, il a oublié d'attribuer à l'honorable député de Laurier le mérite qui lui revenait; Il ne lui a pas dit quel magnifique travail il avait accompli du temps où il était ministre des Transports.

L'hon. M. Chevrier: Je n'ai rien dit de semblable.

M. Small: L'honorable député l'a donné à entendre.

L'hon. M. Chevrier: Je n'ai rien dit de tel au cours de mes observations; l'honorable député de Danforth le saurait certes s'il m'avait écouté.

M. Small: Je vous ai écouté!

L'hon. M. Chevrier: S'il avait écouté mes observations, il n'aurait sûrement pas fait pareille déclaration. Au contraire, j'ai dit que si, à l'avenir, le ministre inaugurerait de nouveaux aménagements, il devrait,—comme il l'a fait dans son discours d'hier,—mentionner le gouvernement précédent. Je ne me suis nullement mis en cause. J'ai dit "le gouvernement précédent".

M. Small: J'accepte cette explication, monsieur le président.

L'hon. M. Chevrier: Merci.

M. Small: Je connais une histoire au sujet d'un personnage dont je dois taire le nom. Je pourrais dire ce qu'il a fait, et ce qu'il a dit au sujet du canal, et ce qu'il entendait dire au juste. L'honorable député de Laurier ne se fait pas trop prier pour se reconnaître le mérite d'avoir fait ce qu'il a fait, et je ne lui en fais pas grief. Je crois qu'on lui a attribué beaucoup de mérite pour le travail qu'il a fait en qualité de ministre des Transports et aussi en qualité de président de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent. N'empêche que, si l'on accepte le mérite des bonnes choses que l'on fait, on doit également accepter le blâme des erreurs commises. Si l'on accepte le mérite, on doit également accepter le blâme des mauvais calculs. Somme toute, cet organisme a fait du bon travail. Certaines prouesses, du domaine du génie, ont été remarquables. Il y a eu quelques erreurs graves et certains mauvais calculs. Vu que l'honorable député dirigeait l'organisme, il était responsable de chaque homme qui servait sous ses ordres, c'était à lui de veiller à ce que les travaux fussent bien faits.

Des hommes remarquables on travaillé à cette entreprise. Un de ceux qui ont joué un grand rôle dans la mise en valeur de la voie maritime et de l'énergie électrique a été M. R. A. C. Henry. L'Administration de la voie maritime disposait de ses conseils et de son expérience. Il était à prévoir qu'on aurait recours à ses services pour résoudre les difficultés. Or, nous nous trouvons maintenant en face de mauvais calculs, d'une mauvaise administration et d'un manque de direction du point de vue du génie civil.

J'aimerais revenir maintenant à ce que j'avais commencé à dire à propos du voyage que nous avons fait l'an dernier. Nous avons visité toutes les installations et constaté ce qui avait été fait; les ingénieurs en ont certes tout le mérite. Arrivés à l'entreprise de Beauharnois, nous avons constaté qu'elle était encore en voie d'aménagement, et le monsieur qui nous accompagnait nous a dit que c'était précisément l'obstacle qui les retardait. Il a dit qu'à cause de certaines conditions, on n'aurait pas fini avant l'année prochaine et qu'on avait l'intention d'ouvrir la voie maritime cette année mais, que ce soit là la date définitivement prévue ou la date espérée dans les estimations, qu'elle ne serait pas entièrement terminée avant cette année parce que le délai fixé était trop court. Néanmoins, ce qui est arrivé à Beauharnois, c'est qu'on s'est heurté à des difficultés imprévues. Peut-être ferais-je mieux de raconter l'histoire de la façon dont le ministre a expliqué la situation